



Communiqué de presse – CEBE ASBL – 04/10/2011

Prière de diffuser le plus largement possible. Remerciements anticipés.

LA MINISTRE BRUXELLOISE ECOLO DE L'ENVIRONNEMENT ABANDONNE-T-ELLE LES ZONES VERTES DE HAUTE VALEUR BIOLOGIQUE ?

Un projet présenté par l'IBGE

Dans le cadre du développement de la Promenade verte, Bruxelles-Environnement (IBGE) projette de transformer le Walckiers (partie du site naturel classé du Moeraske, située entre l'avenue Zénobe Gramme, la rue Chaumontel et la rue Walckiers à Schaerbeek).

Ce site classé, et d'une très grande valeur biologique, est reconnu en tant que tel au PRAS. Les travaux envisagés modifieraient très profondément l'ensemble du site.

Actuellement, une quantité étonnante d'espèces très intéressantes, quasiment disparues de la Région, s'y maintient en raison du calme et de la protection que cette zone leur procure depuis 40 ans.

La préservation de ce lieu rare dans la Région et unique au nord de Bruxelles, est un enjeu important du patrimoine naturel régional et national. La Promenade verte doit mettre en valeur les espaces verts en les reliant, et non en les dénaturant par la construction d'aires de jeux, de chemins carrossables, l'abattage de plus de 100 arbres, etc.

Opposition ferme et constructive

La CEBE s'oppose fermement à ces aménagements dans un espace classé comme site et repris en zone verte de haute valeur biologique !

Pour rappel, le Plan régional d'Affectation du Sol (PRAS) définit les zones vertes de haute valeur biologique comme étant « *destinées à la conservation et à la régénération du milieu naturel de haute valeur biologique en ce qu'il abrite des espèces animales et végétales rares ou qu'il présente une diversité biologique importante. Ne peuvent être autorisés que les actes et travaux nécessaires à la protection active ou passive du milieu naturel ou des espèces* ».

Le Walckiers abrite une biodiversité exceptionnelle pour la capitale. Une des espèces les plus emblématiques est certainement le lérot, dont il abrite la seule population importante connue à l'échelon régional. Celle-ci fait l'objet d'un suivi régulier depuis plus de 5 ans.

Préalable dangereux

L'acceptation de tels travaux (construction d'aires de jeux, de chemins carrossables, abattage de plus de 100 arbres, etc) et leurs conséquences (piétinement, bruit, dérangement, etc) seraient de nature à menacer toutes les zones vertes de haute valeur biologique de la Région. A l'avenir, ce précédent, autoriserait quantité d'interventions similaires, battant en brèche la protection des espèces et du milieu naturel.

La CEBE demande que la Ministre de l'Environnement se prononce sur les zones vertes de haute valeur biologique et prenne les mesures nécessaires pour protéger le Walckiers de manière définitive en lui accordant le statut de réserve naturelle régionale.

Alternative à la proposition de l'IBGE

La CEBE s'est toujours prononcée en faveur de l'ouverture des sites au public, afin de les faire connaître au plus grand nombre. Elle est convaincue de la valeur multifonctionnelle des sites semi-naturels (rôles social, pédagogique,...), mais estime que la fonction de « préservation de la flore et de la faune » est injustement trop souvent négligée au nom de cette multifonctionnalité.

Les sites naturels ne doivent pas être mis sous cloche mais on ne peut, sans conséquence, y accepter de tels travaux ! Dans le cas du Walckiers, à appréhender avec le Moeraske, contigu et librement accessible au public, un accès contrôlé paraît être un bon compromis entre l'intérêt des promeneurs et la préservation de la flore et de la faune.

C'est par la qualité de sa gestion du site depuis plus de 20 ans, que la CEBE a pu préserver la richesse biologique présente. Elle fait systématiquement visiter le Walckiers lors de ses visites guidées mensuelles gratuites, scolaires et « à la carte ». Il ne s'agit donc aucunement de le soustraire au public mais bien de le faire apprécier et découvrir afin d'assurer sa pérennité.

Informations, photos, inventaires : www.cebe.be – dossier de presse : www.cebe.be/walckiers

Contact : CEBE asbl - Michel Moreels : 081 / 64 97 51 (bureau) - 0479 / 74 04 53 - 02 /466 38 54 (privé)

La Commission de l'Environnement de Bruxelles et Environs (CEBE ASBL) est une association apolitique visant la protection du patrimoine naturel et architectural de la Région bruxelloise. Elle s'occupe notamment des sites naturels du Moeraske-Walckiers à Schaerbeek/Evere/Haren et de l'Hof ter Muscchen à Woluwe-Saint-Lambert.